

# PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS DU MERCREDI 6 SEPTEMBRE 2018 À 18H30 AU SALON DU PERSONNEL DE L'ÉCOLE DE L'ODYSSÉE 1025, RUE DES COLIBRIS, VILLE STE-CATHERINE (QUÉBEC) J5C 1P5

\_\_\_\_\_

## **PRÉSENCES:**

Voir la liste des noms et signatures ci-jointe

Était aussi présente, madame Isabelle Villiard, directrice

## 1. Ouverture de l'assemblée générale

Ouverture de la séance à 18:34

## 2. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Poyeau et appuyée par Mme Lafond.

## 3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 6 septembre 2017

L'adoption du procès-verbal est proposée par M. Arseneault et appuyée par M. Burbridge .

## 4. Mot de la direction, madame Isabelle Villiard

Mme Villiard souhaite la bienvenue aux nouveaux parents. Elle présente le thème de cette année « Partons à l'aventure et découvrons nos trésors ». Elle explique les problèmes vécus avec l'informatique à la CSDGS. Elle parle également de la belle équipe de l'Odyssée et du projet éducatif. Les valeurs qui seront à l'honneur cette année, le plaisir, le respect et l'ouverture.

# 5. <u>Élections au conseil d'établissement et au comité de parents</u>

### 5.1 Nomination d'un(e) président(e) d'élection

Mme Leblanc tient le rôle de présidente d'élection.

## 5.2 Nomination d'un(e) secrétaire d'élection

Mme Auger accepte de tenir le rôle de secrétaire d'élection.

## 5.3 Procédures de mises en candidature au conseil d'établissement

Trois personnes doivent être élues pour un mandat de 2 ans. À raison de quelques rencontres par année.

## 5.4 Élection des parents au conseil d'établissement

Les trois parents élus par acclamation sont : Mme Lafond, Mme Descart et Mme Poyeau.

## 5.5 Élection du représentant et son substitut au comité de parents

Mme Descart est élue à l'unanimité au poste de Déléguée au comité de parents et Mme Lafond est élue à l'unanimité au poste de Substitue à la déléguée au comité de parents.

# 5.6 Décision d'élection de substituts aux postes des membres du conseil d'établissement

Tous les parents volontaires sont nommés substituts : Mme Rochon, M. Roy, M. Renaud, Mme Patton et Mme Guy.

## 5.7 Procédure de mise en candidature des substituts

Aucun

#### 5.8 Élections des substituts

Les substituts nominés sont mesdames :

#### 6. Formation d'un organisme de participation des parents

# 6.1 Décision de formation d'un organisme de participation des parents

À l'unanimité, les parents sont intéressés à avoir un OPP.

## 6.2 Règle de fonctionnement

Mme Riendeau explique le but et le fonctionnement de l'OPP.

#### 6.3 Procédure de mise en candidatures

Aucun volontaire n'a été refusé.

#### 6.4 Élection des parents au besoin

Les personnes élues sont mesdames :

#### 7. <u>Levée de l'assemblée</u>

Fin de la rencontre à 19 H 20

Nom de la secrétaire de la rencontre :	Mélanie Auger	
Marc Burbridge, président Conseil d'établissement	Valérie Gagné, directrice École de l'Odyssée	